



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB - 19.09.2019

Numéro de publication: SR01-0000001791

Cantons: VD, NE

Entité de publication:

BDO SA, Route de la Corniche 2, 1066 Epalinges

Sur mandat de:

Qualibroker Romandie SA

Place du Midi 36

1950 Sion

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Omnia Assurances et Finance SA avec Insurancia SA

1. Publication

Organisation transférante:

Omnia Assurances et Finance SA

CHE-473.292.119

rue du Puits-Godet 10

2000 Neuchâtel

Organisation reprenante:

Insurancia SA

CHE-106.020.467

c/o: Qualibroker Romandie SA

Chemin des Trois-Rois 5B

1005 Lausanne

Publication de la fusion dans la FOSC: 25.07.2019

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).

Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.

25.10.2019 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Insurancia SA

Chemin des Trois-Rois 5B, c/o Qualibroker Romandie SA

1005 Lausanne